

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

OGOOUÉ-LETILI : ENTRÉE EN FONCTION DE DEUX AUXILIAIRES DE COMMANDEMENT



Photo: Guy MADJOUA S

DEUX nouveaux chefs ont été installés dans le département de l'Ogooué-Letili. Comblant ainsi un vide administratif né du décès du chef du regroupement Doumaye 1, et de la démission, pour convenance personnelle, du chef du village Mvoumou. Les deux promus sont respectivement Marcel Onatsi Bangalou et Prospère Elami. Aux promus qui ont été installés au village Doumaye (non loin de Boumango), le préfet Strauss Moshonga Temba les a exhortés à s'approprier le décret relatif aux attributions, pouvoirs et avantages des personnels et auxiliaires de commandement. Un texte, a-t-il conseillé, à prendre pour le bréviaire de travail. "Vos nouvelles fonctions vous commandent désormais une autre attitude, car devenus des commis de l'Etat, donc représentants des pouvoirs publics (...) En effet, vous avez l'obligation d'appliquer les lois et règlements en vigueur dans notre pays et de rester apolitiques", a conclu le préfet. Les deux chefs ont exprimé leur reconnaissance aux pouvoirs de nominations, tout en espérant être à la hauteur des attentes des autorités et de leurs populations.

OYEM : VERS L'EXTENSION DE L'ÉCOLE D'ENDOM 2



Photo: Gérard Minko

LES populations du quartier Endom II se sont retrouvées dernièrement à l'école publique communale sise au 1er arrondissement d'Oyem, pour la pose de première pierre des travaux d'extension de ladite école à cycle complet. C'était en présence du maire de l'arrondissement, John Frédéric Minang – assisté de ses adjoints, M. Ovono Meye et Catherine Nsegue Be – et du directeur général de la Société Ferreira Gabon Sarl, M. Carlos. Une société qui exploite la pierre à Endom II depuis six ans. Les travaux à venir résultent d'un engagement dans le cadre de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cela porte sur la construction d'une salle préprimaire, d'un préau et du logement du directeur de ladite école. Cheffe d'Endom 2, Lydie Nyngone a dit voir dans ce chantier un soutien admirable à l'éducation de la jeunesse locale.

MADJOUA & Gérard MINKO

Port-Gentil/Formation: les magistrats à l'école du savoir

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

L'APPLICATION des lois en matière de lutte contre le commerce illicite de bois était au centre d'un atelier de formation qui a réuni dans un hôtel de la place du 17 au 20 mai les professionnels du droit et les agents des Eaux et Forêts. Il concerne les agents en charge du contrôle forestier et de l'application des lois dans les techniques d'investigations et la procédure pénale en matière de criminalité forestière et autres crimes associés.

Un séminaire organisé conjointement par le gouvernement des États-Unis, à travers des programmes internationaux du service forestier américain, en collaboration avec les ministères gabonais des Eaux et Forêts et de la Justice. Selon les organisateurs, le projet vise à réduire



Photo: Kourmous

Les magistrats lors du séminaire de formation.

les risques d'exploitation illégale des ressources naturelles, en particulier les ressources forestières au Gabon.

Cinq jours durant, les séminaristes se sont approprié les techniques d'investigations, de contrôle et de transaction dans la répression des infractions liées au commerce du bois, la contrefaçon des documents et les actes

légaux utilisés dans la procédure judiciaire.

Les enseignements ont aussi porté sur les rappels du droit procédural en matière de perquisitions, de saisies et d'assignations à comparaître et l'identification des produits forestiers, en plus des mécanismes de gel, de confiscation et de saisie en matière de blanchiment des capitaux.

Franceville : une mission en vue du recensement général des entreprises



Photo: Guy MADJOUA S

Le chargé du projet de statistiques (costume) et quelques participants.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

EN prélude au lancement prochain du recensement général des entreprises (RGE) et des industries sans but lucratif dans la province du Haut-Ogooué, une équipe de la Direction générale de la statistique (DGS) a bouclé dernièrement,

une série d'entretiens avec les autorités et responsables administratifs en poste à Franceville.

La dernière rencontre a eu lieu avec les structures représentant les opérateurs économiques. A tous ses interlocuteurs, Jean Nestor Nguema, en sa qualité de chef de mission et chargé du projet de développement statistique, a informé du lancement, au plus tard

début juin prochain, des activités relatives à ce recensement dans la province alto-govéenne.

Organisée par le ministère de l'Économie et de la Relance, l'opération consistera à collecter les données structurelles sur les entreprises individuelles et les sociétés en tant qu'unités économiques ; mais aussi sur les institutions sans but lucratif.

Outre les objectifs de cette opération à couverture nationale, Jean Nestor Nguema a présenté les différents organes du RGE, ainsi que les opérateurs exclus de ce recensement. Il a terminé par un appel à la pleine implication et à la collaboration de tous.

Faisant suite au recensement général de l'Agriculture et à l'enquête démographique et de santé, le recensement général des entreprises s'inscrit dans le cadre du projet visant à améliorer la capacité statistique du pays. Projet financé par la Banque mondiale.